

Soutenance de thèse

Tiétoun Lesline Grâce KOUITY

« *Les influences européenne et interaméricaine sur le système africain de protection des droits de l'Homme* »

Mardi 16 décembre 2025
Faculté de droit et des sciences politiques
Amphi A - 14h30

Mots-clés

Droits de l'Homme

système africain
de protection

influence
européenne

influence
intéraméricaine

Résumé de la thèse

La présente thèse entend démontrer l'étendue et la complexité des influences européenne et interaméricaine sur le système africain de protection des droits de l'Homme. Ces influences sont perceptibles à différentes étapes. D'abord, dans la mise en place du système africain, à travers la création des instruments juridiques et des organes chargés de les interpréter et de veiller à leur application. Ensuite, les influences se retrouvent dans le fonctionnement desdits organes, à travers les financements, la coopération et les partenariats, avec les acteurs occidentaux (Europe et Etats-Unis d'Amérique) et interaméricains. Enfin, ces influences s'exercent dans l'œuvre (quasi-jurisprudentielle) des organes de protection, à savoir la Cour et la Commission africaines des droits de l'Homme et des peuples ainsi que le Comité africain des experts pour les droits et le bien-être de l'Enfant. L'étude montre, sur ce dernier aspect, que ces influences européenne et interaméricaine bien que présentes dans la jurisprudence régionale africaine, ces influences sont parfois minorées, dans certaines catégories de droits et devoirs. Une telle situation s'explique par divers facteurs tels que l'existence d'autres sources d'inspiration, de certaines spécificités juridiques et de défis géopolitiques propres au continent. Ces constats conduisent à proposer une redéfinition de l'approche actuelle du système africain de protection des droits de l'Homme, afin d'en améliorer l'efficacité et l'effectivité.

Thèse préparée sous la direction d'Élisabeth LAMBERT, directrice de recherche CNRS à Nantes Université & Gaëtan CLIQUENNOIS, directeur de recherche CNRS à l'Université de Rennes.

Membres du jury

- Hélène TIGROUDJA, professeure des universités à l'Université d'Aix-en-Provence (rapportrice)
- Makane Moïse MBENGUE, professeur des universités à l'Université de Genève (rapporteur)
- Micha WIEBUSCH, professeur associé à l'Université du Cap
- Éric MONDIELLI, professeur des universités à Nantes Université